



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE SILLERY—SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

**Mardi 9 avril 2019, à 18 h 30
AU COLLÈGE JÉSUS-MARIE DE SILLERY**

1. Mot de bienvenue
2. Ouverture de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 17 avril 2018

Présentation des résultats

5. Rapport du conseil d'administration
6. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
7. Présentation du rapport financier au 31 décembre 2018
8. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu
8.1 Dévoilement des bénéficiaires 2018-2019
9. Période de questions des membres

Décision

10. Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Élections

11. Rapport du comité de mise en candidature
12. Élection des membres du conseil d'administration
13. Signature de l'engagement solennel
14. Prix de présence
15. Mot de la fin et levée de l'assemblée

Projet de procès-verbal
de la 12^e assemblée générale annuelle
de la Caisse Desjardins Sillery—Saint-Louis-de-France
tenue le mardi 17 avril 2018, à 19 heures
au Collège Jésus-Marie de Sillery

SONT PRÉSENTS :

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION étaient au nombre de 11 :

Céline Bélanger
Patricia Blanchet Maheux
Renaud Gilbert
Gilles Jobin,
Viateur Laplante,
Cécile Larouche
Céline Plante
Étienne Retson Brisson
Louis Roy,
Jean-Pierre Saucier,
Raphael Gagné Colombo

LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE étaient au nombre de 5 :

Antoine Letarte,
Thérèse Beaudoin,
Emmanuel Pageau,
Élisabeth Mathieu
Rachel Rhéaume

LES MEMBRES DU PERSONNEL étaient au nombre de 38.

LES MEMBRES RÉGULIERS ET AUXILIAIRES étaient au nombre de 55.

LES REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES MEMBRES DE LA CAISSE étaient au nombre de 20.

Des NON-MEMBRES ont également assisté à notre assemblée générale annuelle. Il s'agit de Dominique Roy, Dan Larochelle, Nathalie Morel, Jonathan Bernier, Yannick Rivard et Francine Mercier.

Pour un grand total de : 135 personnes.

1. MOT DE BIENVENUE

M. Louis Roy, président du Conseil d'administration, accueille les participants à l'assemblée et les remercie de leur présence. Il précise que l'assemblée est diffusée via le Web afin de permettre à tous les membres qui ne peuvent assister physiquement à la rencontre d'être présents.

Le président souligne également la participation de différents collaborateurs de différentes composantes du Mouvement Desjardins et les remercie de leur participation.

M. Roy informe les participants que 2018 représente la 75^{ème} année d'existence de la Caisse et que tout au long de l'année, cet anniversaire sera mis en valeur dans plusieurs activités.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée étant régulièrement constituée, le président la déclare ouverte.

Pour les points où les membres seront appelés à se prononcer, le président demandera si quelqu'un demande le vote. Si personne ne demande le vote, la résolution sera automatiquement adoptée à l'unanimité.

En lien avec la démocratie électronique, l'Assemblée se doit de nommer deux scrutateurs parmi les membres de plein droit présents qui ne sont pas candidats pour les élections. Lors des votes électroniques, les scrutateurs seront chargés de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer du respect du processus de votation, de la confidentialité du vote et de la sécurité du système.

Une proposition de nommer Lynn Roy scrutatrice est effectuée. Cette proposition est appuyée par Renaud Gilbert. Un vote est demandé sur cette proposition. Suite au vote, il est unanimement résolu d'adopter cette proposition.

Une proposition de nommer Lisette Aussant scrutatrice est effectuée. Cette proposition est appuyée par Nancy Huel. Un vote est demandé sur cette proposition. Suite au vote, il est unanimement résolu d'adopter cette proposition.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'avis de convocation a été publié dans le journal l'Appel du 28 mars 2018.

Une pochette contenant le rapport annuel, l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2017 a été remise aux membres présents.

Une proposition de Christian Lambert, appuyée par Yvan Cossette, est déposée afin d'adopter l'ordre du jour tel que soumis. Un vote est demandé sur cette proposition. Suite au vote, il est unanimement résolu d'adopter cette proposition.

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 11 AVRIL 2017**

Afin de permettre d'alléger la procédure de l'assemblée, une proposition autorisant l'exemption de la lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 11 avril 2017 est demandée.

Une proposition de Yvan Cossette, appuyée par Cécile Larouche est déposée à cette fin. Un vote est demandé sur cette proposition. Suite au vote, il est unanimement résolu d'adopter cette proposition.

Il est proposé par Céline Bélanger, appuyée par Jean-Pierre Saucier, d'adopter le procès-verbal tel que soumis. Un vote est demandé sur cette proposition. Suite au vote, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2017 tel que soumis.

5. **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président présente les membres du Conseil d'administration et les remercie de leur implication auprès de leur coopérative. Il souhaite bienvenue à Céline Bélanger nouvellement nommée membre du Conseil en cooptant le poste laissé vacant suite au départ de Jean-Claude Gagnon dont le mandat venait à échéance en 2019.

Monsieur Roy résume les orientations prises lors du Congrès du Mouvement Desjardins à l'automne 2018 et souligne le 75^{ème} anniversaire de la Caisse qui se déroulera sous le thème «Créateur d'avenir depuis 75 ans». Il invite les membres à visionner la capsule de lancement des festivités.

Par la suite, le président livre son message à l'assemblée en soulignant l'implication et l'engagement de la Caisse auprès de la communauté.

6. **RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

M. Antoine Letarte, président du conseil de surveillance présente le rapport d'activités de l'année 2017 du conseil de surveillance de la Caisse qui travaille au respect des dimensions éthiques, déontologiques et coopératives.

7. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Mme Kathleen Bilodeau présente l'équipe de direction. Elle effectue par la suite la présentation du rapport financier au 31 décembre 2017. Elle explique également l'évolution des modes transactionnels.

Suite à cette présentation, le président M. Louis Roy présente le projet de réaménagement de la place d'affaires du 2900 chemin Saint-Louis.

8. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

Mme Patricia Blanchet Maheux, membre du jury et du Conseil d'administration de la Caisse, présente l'utilisation des fonds pour la 16^{ème} édition du Fonds d'aide au développement du milieu.

À l'automne dernier, un appel de candidatures a été effectué auprès des organismes du milieu pour le volet « Projets structurants ». Le comité Fonds d'aide au développement du milieu a reçu et analysé 29 demandes pour finalement statuer sur 15 projets porteurs pour un investissement de 87 000 \$ dans le milieu. Les recommandations du comité ont été soumises et acceptées par le conseil d'administration.

8.1 Dévoilement des récipiendaires 2017 - 2018

Une présentation des quinze organismes qui se partagent un montant de 87 000 \$ pour la réalisation de leurs projets est effectuée.

De plus, des bourses jeunesse totalisant 20 000 \$ ont été décernés à partir du Fonds d'aide au développement du milieu.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Marc Delisle questionne le président concernant l'abolition du Conseil de surveillance de la Caisse. Le président précise que les rôles et responsabilités du Conseil de surveillance seront effectués par un comité du Conseil d'administration suite à l'abolition.

Mme Mary Shee désire remercier les employés au comptoir ainsi que les ressources de première ligne pour leur excellent travail. Elle mentionne un manque de communication lors du départ ou de l'arrivée de ressources de la Caisse et souligne que les membres désirent être informés lors de ces situations. De plus, elle demande la possibilité d'offrir aux membres jeunesse un programme pour les éduquer à la consommation du crédit. Mme Bilodeau confirme que les commentaires seront pris en compte afin de mettre en place des solutions.

M. Marc Delisle demande pourquoi les états financiers ne sont pas audités. Mme Bilodeau mentionne que la nouvelle norme mise en place fait en sorte que la Fédération des Caisse Desjardins est auditée pour tout le Mouvement Desjardins et que les Caisses n'ont plus à en faire l'objet. Cette nouvelle norme permet des économies de plusieurs millions de dollars au Mouvement Desjardins.

Mme Hélène Boudreau mentionne ses inquiétudes concernant l'abolition du Conseil de surveillance. M. Antoine Letarte confirme que les rôles et responsabilités seront pris en charge par un comité du Conseil d'administration.

M. Mathieu Cipriani demande des précisions concernant les taux d'intérêts et les frais d'utilisation des guichets automatiques.

9.1 Consultation sur la participation de Desjardins au financement de pipelines de sables bitumineux.

Le président invite M. Jean-Pierre Guay, membre de la Caisse, à s'exprimer sur le sujet pour partager ses préoccupations à l'assemblée.

M. Guay, appuyé par Mme Marie Grenon, propose que la Caisse porte le dossier au sein du Mouvement Desjardins.

M. Antoine Letarte mentionne qu'il a déjà transmis la requête de M. Jean-Pierre Guay à la Fédération lors des Assemblées générales du Mouvement Desjardins.

Le président, M. Louis Roy, résume les efforts mis en place par le Mouvement Desjardins pour s'engager dans le défi climatique et mentionne que si l'assemblée vote pour une résolution demandant à Desjardins de cesser de financer les pipelines de sables bitumineux, celle-ci ne se voudra qu'à titre indicatif et ne pourra, en aucun temps, lier la caisse juridiquement.

Un vote est demandé sur cette proposition. Suite aux résultats du vote, la proposition est rejetée.

10. ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES PARTS PERMANENTES

En accord avec le règlement et selon la recommandation de la Fédération, le conseil d'administration de la Caisse suggère à l'Assemblée de fixer le rendement des parts permanentes à un taux d'intérêt de 2,75 %.

Une proposition de M. Michel Banville, appuyée par Mme Huguette Boucher est déposée afin d'adopter ce taux. Un vote est demandé sur cette proposition. Suite à ce vote, il est unanimement résolu d'adopter la recommandation du taux d'intérêt payé sur les parts permanentes.

11. ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES PARTS DE RISTOURNES

Le Conseil d'administration de la Caisse propose de fixer le rendement sur les parts de ristournes à 2,75 %.

Il est proposé par M. François Ducharme, appuyée par Mme Chantal Gravel que la recommandation du taux d'intérêt sur les parts de ristournes soit adoptée telle que soumise.

Un vote est demandé sur cette proposition. Suite au vote, il est unanimement résolu à l'unanimité d'adopter cette proposition.

12. ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

Deux scénarios sont proposés et commentés.

EXCÉDENTS À RÉPARTIR	SCÉNARIO 1 3 939 000 \$		SCÉNARIO 2 3 939 000 \$	
	Intérêts sur les parts permanentes	2,75 %	173 048 \$	173 048 \$
Intérêts sur les parts de ristournes	2,75 %	17 233 \$	17 233 \$	
Réserve générale		2 844 719 \$	2 844 719 \$	
Ristournes totales		1 105 000 \$	1 055 000 \$	
Fonds d'aide au développement du milieu		100 000 \$	150 000 \$	
Impôts récupérés	PLUS	301 000 \$	301 000 \$	
TOTAL		0 \$	0 \$	

Sur proposition de M. Michel Banville, appuyée par Mme Ginette Goulet, les membres sont invités à se positionner sur le scénario 1. Suite au vote, il est unanimement résolu de ne pas tenir compte de ce scénario.

Sur proposition de M. Yvan Cossette, appuyée par Mme Hélène Boudreau, les membres sont invités à se prononcer sur le scénario 2. Suite au vote, il est unanimement résolu d'adopter cette proposition.

13. RECOMMANDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE VERSEMENT DES RISTOURNES

Maintenant que les membres ont accepté de redistribuer 1 055 000 \$ des excédents sous forme de ristournes individuelles et 150 000 \$ en ristournes collectives, le président, M. Louis Roy, demande à Mme Kathleen Bilodeau, directrice générale, de commenter la recommandation du conseil d'administration sur le scénario de partage retenu :

	Taux	Montant
INTÉRÊTS PAYÉS		
Épargne	4,00 %	153 960 \$
ENCOURS MOYEN		
Fonds Desjardins	0,143 %	197 735 \$
Épargne à terme PGLM	0,143 %	91 084 \$
INTÉRÊTS PERÇUS		
Prêts aux particuliers	4,00 %	511 028 \$
Prêts aux entreprises	2,00 %	101 193 \$
TOTAL RISTOURNES		1 055 000 \$

Il est proposé par Mme Cécile Larouche, appuyée par M. François Ducharme que la recommandation du conseil d'administration concernant le versement des ristournes soit adoptée telle que soumise. Un vote est demandé sur cette proposition. Suite au vote, il est unanimement résolu d'adopter cette proposition.

14. ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Règlement de régie interne prévoit que le Président du Conseil d'administration agit d'office comme président d'élections et Mme Kathleen Bilodeau, agira comme secrétaire d'élections.

Un rappel est effectué concernant les conditions d'éligibilité. Les membres avaient jusqu'au 6 avril 2018 pour déposer leur candidature.

Élections au conseil d'administration

Les candidatures reçues dans les délais prévus pour le conseil d'administration sont :

Mme Thérèse Beaudoin proposée par M. Paul-Aimé Lacroix
M. François Ducharme proposé par Mme Sonia Corriveau
M. Antoine Letarte proposé par Mme Maude Nadeau
Mme Céline Plante proposée par M. Olivier Tousignant
M. Étienne Retson Brisson proposé par Mme Marie Brisson

Tous les candidats sont invités à s'adresser à l'assemblée et exprimer leurs motivations à siéger au Conseil.

Les scrutateurs nommés en début de rencontre Mme Lynn Roy et Mme Lisette Aussant se sont engagés à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel. Ces derniers recueilleront les résultats qui vous seront communiqués.

Un rappel sur les fonctionnalités de la votation électronique est effectué.

Il y a quatre postes à combler et cinq candidats. Les membres présents sont invités à voter pour les candidats de leurs choix.

M. Louis Roy déclare élus :

Mme Thérèse Beaudoin, M. Antoine Letarte, Mme Céline Plante et M. Étienne Retson Brisson.

15. ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le nom des candidatures reçues dans les délais prévus pour le conseil de surveillance :

1. M. Emmanuel Pageau proposé par Mme Claire Rousseau
2. M. Grant Regalbuto, proposé par Mme Jocelyne Côté

Trois postes sont à combler au conseil de surveillance. Sont déclarés élus sans opposition M. Emmanuel Pageau et M. Grant Regalbuto.

Avant de faire un appel à l'assemblée, le président précise que le conseil de surveillance sera amené à disparaître suite d'ici la fin de l'année 2018, suite à l'adoption par l'Assemblée nationale des modifications à la Loi sur les coopératives de services financiers.

En ce sens, ce rôle au sein du conseil de surveillance se résumerait à une participation à quelques rencontres seulement. L'option de maintenir un poste vacant est plausible, puisque nous aurons quorum avec 4 postes comblés sur 5.

Il est important de préciser que la personne qui sera élue devra signer un consentement aux enquêtes de sécurité et de crédit autorisant la Caisse à vérifier si elle remplit les conditions d'éligibilité prescrites à ce sujet par la Loi sur les coopératives de services financiers et les encadrements applicables.

Devant ces précisions, M. Michel Vallières, appuyé par M Renaud Gilbert, propose que M. Christian Lambert occupe le poste vacant au Conseil de surveillance.

Un vote est demandé sur cette proposition. Suite aux résultats du vote, il est unanimement résolu de nommer M. Christian Lambert dirigeant au Conseil de surveillance.

16. SIGNATURE DE L'ENGAGEMENT SOLENNEL

Le président d'élections demande aux nouveaux élus de s'approcher afin de procéder à la signature de l'engagement solennel et se conformer ainsi à notre Règlement de régie interne.

17. PRIX DE PRÉSENCE

Un tirage au sort aura lieu parmi les membres participant à l'Assemblée. Le gagnant aura le choix de remettre un montant de 750 \$ à un organisme de son choix.

Le gagnant est : M. Christian Lambert

Pour les membres participants à l'Assemblée à partir du Web, nous effectuerons le tirage d'une montre intelligente d'entraînement.

La gagnante est : Mme Lucie Guimont

18. MOT DE LA FIN ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, M. Louis Roy, adresse des remerciements à tous les collaborateurs pour l'importante contribution à l'organisation de cette soirée.

L'ordre du jour étant épuisé, notre président déclare l'assemblée levée à 21h00.

Louis, Roy Président

Kathleen Bilodeau, Secrétaire-adjointe